

Fiche d'inscription

Séjour salsa à Santiago de Cuba (14 nuits / 15 jours).
Du 17 juillet au 1^{er} août 2019.

Nom : Prénom :

Adresse :

..... C.P. : Ville

Téléphone fixe..... Portable

E-mail : N° passeport.....

Niveau de danse :

Prix du voyage : 2390 euros payable en plusieurs fois :

1^{er} versement : Vous enverrez par courrier à l'adresse de l'association : **Serge Jolibois, Dansacuba, 109, avenue du bac, 94210 La Varenne-Saint-Hilaire ce bulletin d'inscription rempli + 1 chèque de 100 euros** par personne (frais de dossier et d'adhésion à l'association Dansacuba) à l'ordre de **Dansacuba + la copie de chaque passeport** (par mail à dansacuba@wanadoo.fr).

2^{ème} versement : Vous réglerez à l'agence Sol Latino la somme de **1290 euros** (pour les vols + les visas + les transferts) soit par chèque à l'ordre de **Sol Latino** (envoyé le courrier à l'adresse suivante : agence Sol Latino 27 rue du Textel 75014 Paris) ou par carte bleue en appelant directement l'agence au numéro : 01 42 18 07 86 demandez Héloïse.

3^{ème} versement : Vous réglerez le solde du voyage (frais terrestres comprenant : logement chez l'habitant, cours, restauration etc.) soit : **1000 euros en espèce** le jour de votre arrivée à Cuba.

- **Option chambre individuelle : + 395 € pour les 14 nuits.** Somme remise en plus des frais terrestres à l'organisateur le jour de l'arrivée à Santiago de Cuba. **Entourez la mention : oui non.**

Ce tarif comprend :

- Les vols Paris - Santiago de Cuba/ La Havane - Paris sur Air Caraïbe + le visa + la taxe aéroport.
- Les transferts à l'arrivée à Santiago de l'aéroport au centre-ville A/R.
- L'hébergement 14 nuits à Santiago chez l'habitant en centre-ville en demi-pension : petit déjeuner + repas du soir.
- Les cours de salsa cubaine, ateliers de danses orishas, rumba, de son, de bachata etc.
- Les partenaires cubains (es) pour chacun des stagiaires.
- Visite guidée de la ville à Santiago.
- Les grandes fêtes de bienvenue et de fin de stage avec buffet cubain.

Ce tarif ne comprend pas :

- Les boissons chez l'habitant.
- Les sorties plages d'après-midi ni les visites en options ni les sorties nocturnes dans les cabarets.
- L'assurance de voyage, maladie, annulation, rapatriement et perte de bagage.
- Le repas du soir du lundi 29 juillet.

Date et signature :